

COMPTE RENDU

Conseil d'Administration du 21 janvier 2025

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	x			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel		x		TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre		x		BOIS-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck		x		CHARLES Corinne	
	WOLFF Corine	x			THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François	x			LEVANNIER Caroline	
	GUILLAUD Jean-Pierre		x		LOGEROT Yannick	
CC YENNE	VERRON Frédéric				MOIROUD François	x
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel	x			JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel		x		MEUNIER Edouard	
	ZOCOLO Alain	x			BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges		x		LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	x			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	x			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut		x		VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves	x			MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier	x			FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	x			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	x				
CC CŒUR DE TARENTAISE	DANIS Georges		x		CRUCE Guillaume	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian		x		RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTAISE	FRAISSARD Jean-Claude		x		CAMPERS Joëlle	
CC MAURIENNE-GALIBIER	ROUGEAX Jean-Pierre	x			MANCUSO Gaetan	
COLLEGE SPECIAL	MARCHAND-MAILLET Thierry		x		BOUTY Georges	
REGION	BONNIVARD Emilie		x		MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	
DEPARTEMENT	MAITRE Florian		x		PROVOST Patrick	
TOTAL		13	2	11		1
TOTAL VOTANTS		16				
TOTAL VOIX		27				

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT

Le compte-rendu du conseil d'Administration du 3 décembre 2024 n'appelant aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

2 – DOSSIERS OPERATIONNELS EN COURS

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 20-482 : BELLECOMBE-EN-BAUGES - Chef-lieu Est

Demandeur : BELLECOMBE-EN-BAUGES

Portage en cours : 0 €

Axe : Logement

Durée de portage demandée : 8 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

PPI 2020-2024

Dans le PLUI de GRAND CHAMBERY, la commune de BELLECOMBE-EN-BAUGES bénéficie d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation intitulée « Chef-Lieu Est ». Cette zone aura pour but de renforcer le centre bourg avec une localisation préférentielle de logements à proximité de l'école et de deux commerces.

Un premier terrain a été négocié.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
BELLECOMBE-EN-BAUGES	C618	PLAN DU CRE	157 m ²	Terre	AUGi	5 730,50 € + 1 109,58 € d'indemnité de remplacement

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus.

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 21-536 : CHAMBERY - Liaison centre-ville Cassine

Demandeur : CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE

Portage en cours : 3 300 000 €

Axe : Equipements publics

Date de fin de portage prévue : 30/10/2029

Remboursement du capital stocké : 12.5 % les 3 1^{ères} années puis annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

PPI 2020-2024

Le quartier de la Cassine constitue un secteur de renouvellement urbain en entrée de ville de Chambéry, en lien direct avec la gare TGV, destiné à l'accueil d'activités tertiaires et d'habitat.

L'évolution du front de l'îlot bâti, situé entre le faubourg Reclus et le chemin de la Cassine, constitue un espace stratégique par sa position d'entrée du quartier de la Cassine et de nœud d'échange avec le centre-ville. La maîtrise foncière du bâtiment situé à l'angle du faubourg Reclus et du chemin de la Cassine s'est vite avérée indispensable pour le développement du débouché côté centre-ville.

L'EPFL est déjà propriétaire de 14 appartements, dans la même copropriété, pour 940/1 000^e, sur la demande de CGLE ; et un autre s'offre à la vente pour 55/1 000^e. Le lot 8 (5/1 000^e) sera appréhendé par la procédure de bien vacant sans maître.

Désormais l'intégralité de l'immeuble (les 15 appartements) est maîtrisée par l'EPFL.

Localisation	Réf. cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage
Chambéry	BS66	183 FG RECLUS	267 m ²	Sols	Uca

Lots	Quote-part	Nature	Prix
43	50/1000	Appartement	120 000 €
44	5/1000	Cave	

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus.

Opération 20-484 : ITINERAIRE CYCLABLE V67

Demandeur : REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Axe : Equipements publics

Dans le cadre de l'aménagement de l'itinéraire cyclable V67 (Via Maurienne), des mesures compensatoires environnementales doivent être intégrées dans le dossier préalable à la Déclaration d'Utilité Publique.

L'EPFL, déjà en charge des négociations pour l'acquisition foncière du fuseau de cette piste cyclable, et pour l'occupation temporaire de certaines parcelles pendant le temps de travaux, est sollicité par la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour assurer la prise de contacts avec les propriétaires des parcelles et leurs éventuels exploitants agricoles, afin de leur faire signer des conventions ou des obligations réelles environnementales, l'acquisition n'étant pas un prérequis.

Les sites concernés, au nombre de 20, sont situés tout au long de la vallée de la Maurienne. Cela représente 349 parcelles, et 182 comptes de propriété.

3 – NOUVELLES DEMANDES DE PORTAGE

Opération 24-651 : La Croix-de-la-Rochette – Ardea Alba

Demandeur : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE COEUR DE SAVOIE

Portage en cours : 0 €

Axe : Développement économique et Touristique

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : Annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 3 %

PPI 2025-2029

La Communauté de communes Cœur de Savoie, compétente en matière de développement économique, a été informée de la probable mise en vente de locaux d'ateliers dans le bâtiment Ardea Alba sur le Parc d'activités du Héron, à la Croix-de-la-Rochette.

Construit en 2016, le bâtiment est en copropriété avec la Communauté de communes. La SCI Intertim loue une surface de 613,99 m² d'ateliers à l'entreprise SARL Microbrasserie Les Funambules depuis 2020. Ce propriétaire souhaite aujourd'hui vendre ses locaux, mais l'occupant n'est pas en mesure de réaliser cette acquisition avant 2 à 3 ans.

La vente des locaux permettrait de sécuriser le propriétaire qui a besoin de trésorerie à injecter dans le développement de son activité de construction de bâtiments bois via sa filiale Ecotim. Le locataire souhaite acquérir ces locaux. Celui-ci a entamé des démarches afin de renforcer ses fonds propres et sa crédibilité auprès des établissements bancaires.

La CCCS sollicite l'intervention de l'EPFL pour rentrer dans une phase de négociation avec le propriétaire en vue du portage temporaire de ces locaux par elle. L'objectif à terme serait de vendre les ateliers à la Microbrasserie Les Funambules qui en fait la demande et qui souhaite pérenniser son implantation locale en devenant propriétaire de ses murs.

Localisation	Réf. cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage
La Croix-de-la-Rochette	AA106 AA107 AA108	ZAC DU HERON ZAC DU HERON ZAC DU HERON	477 m ² 119 m ² 1 775 m ²	Sols Sols Sols	Ue2 Ue2 Ue2
TOTAL			2 371 m²		

Propriétaire	Lots	Quote-part	Nature	Prix
INTERTIM	1-2-5-(11-12-13-14-15)	462/1000	Ateliers	560 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus.

Opération 25-653 : LES BELLEVILLE – Station-service LES MENUIRES

Demandeur : LES BELLEVILLE

Portage en cours : 2 300 000 €

Axe : Développement économique et Touristique

Durée de portage demandée : 8 ans

Remboursement du capital stocké : Annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 3 %

PPI 2025-2029

Situé à l'entrée de la station des Menuires, un bâtiment à usage commercial comprenant 4 locaux est en vente. La commune des BELLEVILLE sollicite l'EPFL pour maîtriser ce bien aux fins de maintenir les activités de service s'y trouvant et notamment la station-service, la seule entre Moûtiers et Les Menuires ouverte à l'année ainsi que le commerce Carrefour, le seul ouvert à l'année à Les Menuires.

Deux locaux sont actuellement vacants. D'autre part, cet ensemble immobilier représente une réelle opportunité de création de logements pour les permanents ou saisonniers de la Vallée au regard de son potentiel d'extension et surélévation.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Les Belleville	AB76 AB77	LA VIAZ 336 Av. DE LA CROISETTE	260 m ² 1 786 m ²	Sols Sols	USM USM	Avis France Domaine
		TOTAL	2 046 m ²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus.

Opération 25-654 : ENTREMONT-LE-VIEUX - Epernay II

Demandeur : ENTREMONT-LE-VIEUX

Portage en cours : 180 000 €

Axe : Revitalisation centre Bourg

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : 4 % par an puis solde au terme du portage

Taux de portage annuel HT : 3 %

PPI 2025-2029

Une maison, en centre bourg d'ENTREMONT-LE-VIEUX, imbriquée dans le bâti de l'auberge et de la salle polyvalente, est en vente. Le gestionnaire de l'auberge (ESAT du Habert Espoir 73) est en recherche des logements.

La commune considère que c'est une opportunité majeure d'acquérir cette maison et sollicite le portage de l'EPFL.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Entremont-le-Vieux	G1193	EPERNAY	143 m ²	Sols	UA1	145 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus.

4 – RETROCESSIONS A TIERS

Opération 24-631 : AIX-LES-BAINS - ZAC des Bords du Lac

Demandeur : AIX-LES-BAINS

Axe : Logement

Date de fin de portage prévue : 09/07/2027

Acquéreur désigné : SCCV des bords du lac constituée de OPAC 73 et de la Savoisienne Habitat (en cours de création)

L'EPFL a préempté le 17/06/2024 un terrain de 5 239 m² dans la ZAC des Bords du lac en vertu de la délégation du droit de préemption de l'ETAT pour la production de logements locatifs sociaux pour les communes carencées.

L'OPAC 73 et la Savoisienne Habitat se sont regroupés pour un projet de 57 logements locatifs sociaux au minimum.

La commune demande à l'EPFL de revendre à ce regroupement au prix de 1 403 740 € diminué de l'affectation des pénalités SRU perçues par l'EPFL de 58 460 € au titre de l'année 2024.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Aix-les-Bains	BE601 BE612 BE618 BE619 BE627 BE632 BE634	CLOS FLEURY CLOS FLEURY BD DU PORT AUX FILLES 4 PASS HELENE BOUCHER CLOS FLEURY CLOS FLEURY CLOS FLEURY	11 m ² 408 m ² 3 316 m ² 494 m ² 200 m ² 486 m ² 324 m ²	Terrains à bâtir	Ublh UB-Uq UB-Uq UB-Uq UB-Uq UB-Uq UB-Uq	1 403 740 € HT soit 1 684 488€ TTC
		TOTAL	5 239 m ²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus au profit de la SCCV des bords du lac ou toutes sociétés qui s'y substituerait au prix indiqué ci-dessus.

Opération 23-606 : CHANAZ - Ancienne douane

Demandeur : CHANAZ

Axe : Equipements publics

Date de fin de portage prévue : 01/02/2030

Acquéreur désigné : Mes GERARDI et SALERNO ou toute autre société s'y substituant

La commune de CHANAZ, par mail du 12/12/2024, a autorisé l'EPFL à vendre la maison dénommée « ancienne douane » acquise le 01/02/2024 pour son compte, faute de financement adapté pour son rachat.

L'EPFL a sollicité l'agence immobilière, déjà missionnée lors de son acquisition, et, par lettre du 8/01/2025, une offre a été faite d'un montant de 427 000 € (commission d'agence à la charge du vendeur de 20 000 €).

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Chanaz	B72	CHEF LIEU	139 m ²	Bâti	Ua2	427 000 €
	B73	CHEF LIEU	145 m ²			
	B75	423 Route DU CANAL	200 m ²			
		TOTAL	484 m ²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus à Mes GERARDI et SALERNO ou toute autre société s'y substituant au prix indiqué ci-dessus.

5 – VOTE DU BP 2025

Il est précisé que chaque membre titulaire a reçu avec la convocation, le projet de BP 2025 détaillé.

Madame BOLLEY, Directrice Administrative et financière, présente le budget 2025 par section et par chapitre et demande si des interrogations et/ou des précisions sont souhaitées puis Monsieur Le Président propose de passer au vote :

FONCTIONNEMENT-DEPENSES

Article en M4	Libellé	BP 2025
O23	Virement à la section d'investissement	18 554 022,00
011	Charges à caractère général	16 356 688
60121	Acquisition-Portage Foncier	14 000 000
60122	Frais acquisition-portage	280 000
601221	Indemnité de remplacement	100 000
601222	Indemnité de rupture de bail	10 000
60124	Travaux immobilisés-Portage	563 920
604	Etudes prestations de services pour structure EPFL	200 000
6061	Eau-Electricité-EPFL structure	6 000
6063	Fourniture entretien-petit équipement	5 148
6064	Fournitures de bureaux	5 480
6066	Carburants	16 000
6132	Locations immobilières	5 000
6135	Location mobilières	81 200
614	Charges locatives et de copropriétés	36 000
61521	Entretien réparation sur bien immobiliers	15 000
61551	Entretien réparation véhicule de transport	7 000
6156	Maintenance	28 312
6161	Assurances structure EPFL	28 000
61613	Assurances biens en portage EPFL	70 000
618	Abonnements	46 970
6226	Honoraires comptables et juridiques	80 000
6228	Honoraires techniques	8 000
6231	Annonces et insertions	18 708
6236	Catalogues et imprimés	8 750
6251	Voyages et déplacement du personnel	10 000
6256	Missions	7 500
6257	Réceptions	16 000
62571	20 ANS EPFL	40 000
6261	Affranchissement	8 000
6262	Téléphone-Internet	8 000
627	Services bancaires	10 000
6281	Cotisations organismes	12 700
63512	Taxes foncières bureau EPFL	15 000
635121	taxes foncières des biens en portage	600 000
63514	taxe sur les émissions de CO2 (Ex TVS)	10 000

014	Atténuation de produits	824 200
7098	Reversement des loyers aux collectivités	550 000
7392	Restitution du produit du plt de l'article L.302-7 du CCH	274 200
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 740 988
6211	Personnel intérimaire	5 000
6311	Taxe sur les salaires	118 000
6313	Cotisations obligatoires formation	10 000
6338	Autres impôts sur rémunérations	1 000
6411	Salaires brut	884 539
64111	Prélèvement à la source	105 000
6451	Cotisations URSSAF	267 000
6452	Cotisations aux mutuelles	65 200
6453	Cotisation aux caisses de retraite	114 149
6472	Versements aux comités d'entreprise	4 500
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 100
6478	Autres charges sociales	28 500
648	Autres charges de personnel	135 000
65	Autres charges de gestion courante	40 792
6512	Redevances pour concessions, brevets, licences	23 592
6541	Créances admises en non-valeur	7 000
6542	Créances éteintes	7 000
6588	Charges diverses de gestion courantes	3 200
66	Charges financières	807 280
66111	Intérêts réglés à échéance	676 920
66112	Intérêts-Rattachement des ICNE	89 760
661122	Montant des ICNE DE l'exercice N-1(2024)	39 600
6688	Autres charges financières	1 000
67	Charges exceptionnelles	570 000
673	Titres annulés (sur exercice antérieurs)	200 000
6781	Autres charges exceptionnelles-Reversement excédent rétrocession aux collectivités	370 000
68	Dotations aux provisions et dépréciations	2 000
6817	dotations aux dépréciations d'actifs	2 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	88 499 600
6031	Variation des stocks (stock initial)-(Stock au 31/12/ N-1 du budget)	88 321 000
6811	Dotations aux amortissement	178 600
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		127 395 570

FONCTIONNEMENT-RECETTES

Article en M4	Libellé	BP 2025
002	Résultat d'exploitation reporté	0
	Résultat d'exploitation reporté	
013	Atténuations de charges	765 500
60191	Facturation des loyers-portage foncier	394 500
60192	Loyer avec TVA	188 000
60195	Facturation des taxes foncières-portage foncier	110 000
60198	Autres produits en atténuation de charges-Rbst frais de notaires-fibre-autres	50 000
64198	Autres remboursements	20 000
6459	Remboursements sur charges sécu et prév	3 000
70	Ventes de produits	15 669 600
70121	Rétrocession non soumise à TVA	7 500 000
70122	Rétrocession soumise à TVA	7 500 000
7062	Produits ingénierie foncière	10 000
70621	Frais gestion locative	
7064	Frais de portage	600 000
70831	Locations diverses non taxables	34 600
7083	Locations diverses taxables	25 000
73	produits issus de la fiscalité	4 564 833
731	TSE	4 504 833
732	Produit du prélèvement de l'article L.302-7 du CCH	60 000
74	Subventions d'exploitation	260 732
741	Subvention Etat	260 732
742	Subvention Région Auvergne Rhône-Alpes	0
743	Subvention département	0
748	Subvention autres organismes	0
75	Autres produits de gestion courante	1 684 905
755	Compensation de la TSE liée à la suppression de la TH	751 812
756	Compensation de la TSE liée à la réduction des bases imposables de la CFRE et à la TFPB	683 093
7588	Produits divers de gestion courante	250 000
76	Produits financiers	0
7688	Autres produits financiers	0
77	produits exceptionnels	450 000
7718	Autres pdt excep-Subvention équilibre sur portage	300 000
773	Mandat annulés sur exercice antérieurs	100 000
778	Autres produits exceptionnels	50 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	104 000 000
6031	Variation des stocks (valeur stock estimée au 31/12/2025)	104 000 000
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		127 395 570

INVESTISSEMENT-DEPENSES

Article en M4	Libellé	BP 2025
001	Solde d'exécution de la section investissement reporté	0
001	Déficit antérieur de la section investissement reporté	
16	Emprunts et dettes assimilées	28 262 261
1641	Emprunts	14 174 000
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000
1678	Autres emprunts et dettes	3 520 722
16878	Autres dettes	4 000 000
16871	Annulation des créances constatées lors de l'acquisition	6 557 539
20	Immobilisations incorporelles	0
205	Concessions et droits similaires	
21	Immobilisations corporelles	13 200
2131	Bâtiments	
2135	Installation générale, agencement	5 000
2182	Matériel de transport	3 700
2183	Matériel de bureau et informatique	2 500
2184	Mobilier	2 000
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	6 298
238	Avances versées sur commandes d'immo corporelles	6 298
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	200 000
261	Titres de participation	200 000
27	Autres immobilisations financières	600 000
275	Dépôts et cautions (Consignations)	600 000
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	0
45	Comptabilité distincte rattachée	300 000
458101	Opérations pour compte de tiers (dépenses)	300 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	104 000 000
312	Portage valeur stock estimée au 31/12/2025	104 000 000
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la même section	14 953 920
2763	Créances sur des collectivités publiques	14 953 920
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		148 335 679

INVESTISSEMENT-RECETTES

Article en M4	Libellé	BP 2025
R001	Report excédent au 31/12/23 antérieur	
0021	Virement de la section d'exploitation	18 554 022
021	Virement de la section d'exploitation	18 554 022
10	Dotations, fonds divers et réserves	0
1068	Autres réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées	15 445 000
1641	Emprunts que l'EPFL contractent	10 000 000
165	Dépot et cautionnement reçus	10 000
1678	Autres emprunts et dettes (facturation des annuités)	5 435 000
21	Immobilisations corporelles	0
2183	Matériel de bureau et informatique	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	6 298
238	Avances versées sur commandes d'immo corporelles	6 298
27	Autres immobilisations financières	10 576 839
274	Prêts remboursement du personnel	0
275	Dépôts et cautions (déconsignations)	600 000
2763	Annuités facturées aux collectivités à cpter des 1ère acqui 2023	9 253 959
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	722 880
45	Comptabilité distincte rattachée	300 000
458201	Opérations pour compte de tiers (recettes)	300 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	88 499 600
2805	Concessions et droits similaires	
28131	Amortissement Bâtiments	159 230
28135	Amortissements installation	9 190
28181	Amortissement aménagement	0
28182	Amortissement matériel de transport	0
28183	Amortissement matériel de bureau	4 050
28184	Amortissement mobilier	6 130
312	Portage (Stock au 31/12/ N-1 du budget)	88 321 000
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la même section	14 953 920
16871	Autres dettes-opérations d'ordre constat créance collectivités	14 953 920
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		148 335 679

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Décide d'approuver le budget primitif 2025 tel que présenté qui s'équilibre en section fonctionnement à 127 395 570 € et en section investissement à 148 335 679 €.**

5 – VOTE DU PPI 2025-2029

L'article L 324-2-2 du code de l'urbanisme, impose aux établissements Publics Fonciers Locaux un Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI) qui :

- définit ses actions, leurs modalités et les moyens mis en œuvre,
- Précise les conditions de cession du foncier propres à garantir un usage conforme aux missions de l'établissement

Le PPI doit tenir compte notamment des priorités énoncées dans les documents d'urbanisme ainsi que des objectifs de réalisation de logements précisés par les PLH.

Un recensement des besoins en matière d'acquisitions foncières a été réalisé auprès de l'ensemble des collectivités adhérentes à l'EPFL de la Savoie. Différents ateliers ont été organisés par l'EPFL avec les membres du conseil d'administration et le projet de PPI 2025-2029 a été présenté et discuté lors de la séance du 3 décembre 2024.

Ce PPI 2025-2029 prévoit notamment :

4 axes d'intervention :

- Logement et revitalisation des centres bourgs
- Economie et tourisme
- Equipements publics
- Environnement et espaces agricoles

Taux de portage :

- Taux de portage unique de **3% HT/an** quel que soit l'axe d'intervention
- Taux de portage de 5% en cas de prolongation de portage (uniquement sur la durée de prolongation)

Durées de portage :

Axes d'intervention	DUREE PPI 2025-2029
Logement et revitalisation des centres bourgs	Jusqu'à 8 ans en fonction des modalités de portage
Economie et tourisme	Jusqu'à 8 ans en fonction des modalités de portage
Equipements publics	Jusqu'à 6 ans
Environnement et espaces agricoles	Jusqu'à 10 ans

Nouvelles modalités pour 2025-2029 :

- Refacturation intégrale des taxes foncières à la collectivité
- Frais de gestion prélevés sur versement des loyers : 3% HT

Budget total PPI 2025-2029 :

Axes d'intervention	BUDGET TOTAL
Logement et revitalisation des centres bourgs	50 M€
Economie et tourisme	18 M€
Equipements publics	20 M€
Environnement et espaces agricoles	2 M€
TOTAL	90M€

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve le Plan Pluriannuel d'Intervention 2025-2029, ses orientations, ses actions et les modalités ci-dessus énoncées. Il sera transmis au Préfet de Région conformément à l'article L324-2-2 du code de l'urbanisme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le 24 janvier 2025

Jean-Marc LÉOUTRE
Président de l'EPFL de la Savoie



CALENDRIER DES PROCHAINES INSTANCES

Date	Horaire	Lieux
Mardi 25 mars 2025	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Mardi 13 mai 2025	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Mardi 24 juin 2025	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Mardi 16 septembre 2025	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Mardi 18 novembre 2025	9h30	Assemblée Générale +Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)